

## Délibération n° 2013-16 (21/06/2013)

### **OBJET : Modification du tableau des cadres d'emplois du Conservatoire**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen » ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes ;

**Vu** la délibération n° 2013-10 du 10 avril 2014 modifiant le tableau des cadres d'emplois du Conservatoire ;

#### **Exposé des motifs —**

Le Président présente les modifications du tableau des cadres d'emploi concernant la création de quatre postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe, d'un poste de professeur d'enseignement artistique et de deux postes de professeur d'enseignement artistique hors classe. Ces créations sont nécessitées par la prochaine rentrée scolaire de septembre 2013 et concernent les disciplines suivantes :

	Grade	Discipline	Temps de travail hebdomadaire
1	AEA principal 1 <sup>ère</sup> classe	Chant choral	12 h 30
2	AEA principal 1 <sup>ère</sup> classe	Eveil musical	6 heures
3	AEA principal 1 <sup>ère</sup> classe	Musiques actuelles	15 heures
4	AEA principal 1 <sup>ère</sup> classe	clarinette	20 heures
5	PTEA classe normale	théâtre	16 heures
6	2 postes PTEA hors classe		16 heures

**Après en avoir délibéré,**

#### **DECIDE**

- **d'approuver** la création de :
  - 4 postes d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe
  - 1 poste de Professeur d'enseignement artistique classe normale
  - 2 postes de Professeur d'enseignement artistique hors classeau tableau des cadres d'emploi du Conservatoire tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 21 juin 2013.  
Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

